

MAIRIE
de
BRENNILIS
FINISTÈRE

Code Postal : 29690

Téléphone : 02.98.99.61.07
Télécopie : 02.98.99.67.67

Extrait du registre des délibérations de la Caisse Communale
d'Action Sociale

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit les membres du CCAS, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr CORRE Yves, Président de la Caisse Communale d'Action Sociale.

Date de la réunion :

Date de convocation :

Nombre de membres en exercice : 3

Présents : CORRE yves, LE MERCIER maryvonne, LE CLOITRE Jacqueline.
Absents : néant

Objet : vente de 2 terrains constructibles

Mr le Maire porte à la connaissance de l'assemblée que Mr et Mme Olivier MAGOARIEC, actuellement domiciliés à LOQUEFFRET souhaitent s'installer à BRENNILIS. Ce jeune couple souhaite acquérir un ensemble de terrains situés à proximité de la propriété de Mr et Mme Jean-Paul COROLLER au lieu dit "Bellevue".

Les parcelles cadastrées A 1296 et A 1280 appartiennent à la Caisse Communale d'Action Sociale de LOQUEFFRET.

Les parcelles cadastrées A 1644 (1358 M2) et A 1643 (494 M2) appartiennent à la Caisse Communale d'Action Sociale de BRENNILIS. La parcelle A 1643 servant de chemin d'accès aux parcelles du CCAS de LOQUEFFRET situées plus au nord. Ces 2 parcelles sont classées en ZONE UH "zone constructible" et certificat urbanisme délivré le 27.03.81. Elles sont bornées et desservies par une voie publique (VC N°3). Les réseaux eau, électricité, téléphonique sont à proximité.

Les membres du CCAS après avoir délibéré décident de fixer le prix de vente du terrain à 1Frc/M2, sous réserve que les travaux de construction du pavillon débutent dans les 18 mois qui suivent la signature de l'acte notarié.

Les frais partiels de viabilité sont à la charge de l'acheteur (pour le réseau EAU POTABLE : application de la délibération du Conseil Municipal du 27;10;89).

et donne tous pouvoirs au Président du CCAS pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Président du CCAS,

CORRE Yves.

